



## *Normes de préparation des manuscrits destinés aux collections de la section des Sciences historiques*

### *Note aux auteurs*

Afin de fluidifier la préparation et la publication des volumes paraissant dans nos collections, le comité souhaite rappeler un certain nombre de règles concernant les manuscrits et leurs épreuves.

Les manuscrits remis par les auteurs, après qu'ils ont tenu compte des remarques qui leur ont été faites, doivent être considérés comme définitifs.

Les premières épreuves ne sauraient être l'occasion de corrections d'auteur, des exceptions justifiées pourront, bien entendu, être admises, mais à la discrétion du service des publications.

En revanche, aucune correction d'auteur ne sera acceptée sur les secondes épreuves, lesquelles sont destinées à un travail de vérification et d'indexation.

Les épreuves seront corrigées par les auteurs en tenant compte du délai fixé par le service des publications selon la taille et la nature du manuscrit.

Enfin, il est demandé aux auteurs et aux éditeurs scientifiques de se conformer aux normes de préparation ci-après avant de remettre leur manuscrit pour publication.

Bien entendu, le service des publications est à votre disposition si des questions se posent lors de la préparation de votre manuscrit.

*Le comité des publications de la section  
des Sciences historiques et philologiques*

## *Paramétrage du traitement de texte*

En préambule, quelques réglages des préférences de Word peuvent s'avérer précieux avant la saisie du texte (*menu Word, Préférences*) :

- espaces insécables automatiques (*dans les versions récentes de Word, ce réglage est proposé par défaut*);
- ordinaux en exposants automatiques (*Correction automatique, Mise en forme automatique, cocher la case correspondante*);
- guillemets français (« ») automatiques (*Correction automatique, Mise en forme automatique, cocher la case correspondante*);
- icône « Petites majuscules » accessible depuis la barre d'outils (*Ruban et barres d'outils, Commandes non présentes sur le ruban, Petites majuscules, enregistrer*).

### *1. Texte*

La mise en forme doit être la plus simple possible. Le texte sera saisi avec une police Unicode, de préférence le Times New Roman présent par défaut dans Word sur la plupart des ordinateurs (Mac ou PC). Outre sa compatibilité étendue, cette police permet la saisie de tous les caractères de translittération et de nombreux caractères non latins (grec, chinois, arabe, etc.).

L'emploi des majuscules est à proscrire pour la saisie des noms, des titres ou des numéros de siècle. Nous recommandons de saisir ces derniers à l'aide de la fonction « Petites majuscules » de Word. On procédera comme suit : xvie siècle puis xvi<sup>e</sup> siècle, à l'aide du bouton « Petites majuscules ». En dehors de ce cas, les petites capitales sont à proscrire.

Les caractères gras seront aussi proscrits en toutes circonstances.

Les citations de plus de quatre lignes introduites par un deux-points feront l'objet d'un paragraphe autonome.

On n'ajoutera ni espace, ni point, ni tabulation entre l'appel de note et le texte de la note de bas de page; de même on n'ajoutera pas d'espace entre l'appel de note et le mot auquel il se rapporte dans le texte.

On accentuera toutes les capitales : À partir, Moyen Âge, Île-de-France, Égypte...

On emploiera exclusivement les guillemets français (« »); les guillemets anglais doubles (“ ”) sont utilisés dans les textes rédigés dans d'autres langues (anglais, allemand, etc.) et à l'intérieur d'une phrase entre guillemets (« “ ” »).

### *2. Titres*

Trois niveaux d'intertitre au maximum dans un chapitre ou une contribution sont généralement recommandés. Les différents niveaux doivent être clairement identifiables et on évitera l'ajout de tout enrichissement. Leur mise en forme peut être celle proposée par votre traitement texte, en utilisant les styles par défaut Titre 1, Titre 2, Titre 3, etc.

### *3. Illustrations et tableaux*

Toutes les illustrations doivent impérativement être fournies libres de droit.

Les images seront remises à part du texte et en haute résolution, c'est-à-dire 300 points par pouce, au format .tif de préférence, ou .jpg; les images vectorielles (cartes, plan, dessins au trait, etc.) seront remises au format Illustrator (.ai), postscript (.eps) ou PDF éditable.

Il convient de prévoir la taille des cartes, des figures et des tableaux en fonction du gabarit d'empagement des volumes de la collection, soit : 11,2 × 17,7 cm (format in-8°) ou, exceptionnellement 14 × 21,7 cm (format in-4°).

Tous les volumes devront comporter un index général (noms de personnes, lieux, sources citées, thèmes, par exemple); une bibliographie exhaustive finale serait souhaitable; un glossaire s'avèrera utile au lecteur dans un ouvrage comportant des termes techniques, peu fréquents ou spécifiques.

#### 4. Bibliographie générale

On respectera strictement les modèles bibliographiques donnés ci-après.

Les noms des villes d'édition seront francisés s'il y a lieu (Londres plutôt que London). La mention des maisons d'édition est facultative. Si l'on choisit de les citer, il convient de le faire partout dans un souci d'uniformité de la bibliographie et de clarté des références.

Si l'on souhaite abrégé les noms de revues ou de collections (CUF, MGH, etc.), on veillera à le faire uniformément dans tout l'ouvrage; une liste d'abréviations en tête de volume sera indispensable si celles-ci sont nombreuses.

##### Édition de source

Augustin, *Œuvres*, II. *La Cité de Dieu*, éd. Lucien Jerphagnon et alii, Paris, 2000.

Du Loir (Nicolas), *Les Voyages du Sieur Du Loir contenus en plusieurs lettres écrites du Levant, avec plusieurs particularitez qui n'ont point encor esté remarquées touchant la Grèce, et la domination du Grand Seigneur, la Religion et les mœurs de ses Sujets*, Paris, 1654.

Jean Thenaud, *Le Triumphe des vertuz. Troisième traité, Le Triumphe de Justice* (ms. BNF, fr. 144), éd. Titia J. Schuurs-Janssen, Genève, 2007. <Il est d'usage de ne pas inverser les noms et prénoms des auteurs anciens (jusqu'à la fin du xv<sup>e</sup> siècle)>.

Ruhi Çelebi, *Rûhî Târîhi*, éd. Y. Yücel et H. E. Cengiz, Ankara, 1992.

##### Monographie

Asutay-Effenberger (Neslihan), *Die Landmauer von Konstantinopel-Istanbul. Historisch-topographische und baugeschichtliche Untersuchungen*, Berlin, New York, 2007 (Millenium Studies 18).

Balard (Michel), *Les Latins en Orient, XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2006 (Nouvelle Clio).

##### Ouvrage collectif

Déroche (Vincent) et Vatin (Nicolas), dir., Blanchet (Marie-Hélène), Borromeo (Elisabetta), Ganchou (Thierry) et Saint-Guillain (Guillaume), collab., *Constantinople 1453. Des Byzantins aux Ottomans. Textes et documents*, Toulouse, 2016 (Famagouste).

##### Contribution extraite d'un ouvrage collectif

Déroche (François), « la "bibliothèque" de la mosquée des Ommeyyades », dans Jean-Michel Mouton et Clément Onimus (éd.), *De Bagdad à Damas. Études en mémoire de Dominique Sourdel*, Genève, 2018 (Hautes Études orientales, 55), p. 119-134.

##### Article extrait d'une revue

Lowry (Heath) et Erünsal (İsmail), « The Evrenos Dynasty of Yenice-i vandar: A Post-Script », *Osmanlı araştırmaları* 32 (2008), p. 9-192.

Sopracasa (Alessio), « Turcs et "choses turques" dans le *Livre de comptes* de Giacomo Badoer : essai de synthèse », *Turcica* 44 (2012-2013), p. 31-128.

Dans les notes de bas de page, les références bibliographiques seront citées en abrégé, à l'exclusion de tout autre système de renvoi (art. cit., op. cit., *ibid.*, etc.), selon le modèle suivant :

Initiale du prénom, Nom, Titre réduit aux premiers mots significatifs, tome ou volume éventuel, pages.

G. Cammelli, *I dotti bizantini*, III, p. 60-64.

G. P. Majeska, « The Relics of Constantinople », p. 183-190.

A. Sopracasa, « Turcs et "choses turques" », p. 88.

## Abréviations

Lorsque la fin du mot est tronquée, la marque du pluriel disparaît : éd. et non éd.s, vol. et non vols, col. et non cols (pour colonnes) ; on proscriera le redoublement : p. et non pp., f. et non ff., § (ou par.) et non §§ ; l. et non ll. (pour lignes), etc. <Les abréviations de ce type se terminent toujours par une consonne.>

À noter : apr. (pour après) ; ms., mss (manuscrit, manuscrits) ; ca (pour *circa*).

En revanche, lorsque les lettres finales subsistent, la marque du pluriel demeure :

1<sup>ers</sup>, 1<sup>res</sup>, 2<sup>es</sup> ; n<sup>os</sup> (pour numéros), etc.

Il est indispensable d'utiliser toujours les mêmes abréviations tout au long de l'ouvrage (par ex. : on évitera l'utilisation aléatoire de c., ch. et chap. pour abrégé « chapitre » dans un même manuscrit).

---

Directrice des collections : Sophie Minon  
Éditeurs : Laurent Garrigues, Justine Parmentier

BEHE-SHP

<https://www.ephe.psl.eu/bibliotheque-de-lecole-des-hautes-etudes-sciences-historiques-et-philologiques>

HEO

<https://www.ephe.psl.eu/hautes-etudes-orientales>

HEMGR

<https://www.ephe.psl.eu/hautes-etudes-du-monde-greco-romain>

HEMM

<https://www.ephe.psl.eu/hautes-etudes-medievales-et-modernes>

HCL

<https://www.ephe.psl.eu/histoire-et-civilisation-du-livre-1>

Famagouste-EPHE

<https://www.ephe.psl.eu/famagouste-ephe>

Annuaire des SHP

<https://www.ephe.psl.eu/annuaire-de-la-section-des-sciences-historiques-et-philologiques>